

Production et économie d'énergie



Le SyMEnergie05 est habilité en tant qu'autorité organisatrice de la distribution publique d'énergie électrique sur le département des Hautes-Alpes.
Le SyME peut vous accompagner dans un projet de production

SyMEnergie05
4 rue du paradisiér
05160 SAVINES LE LAC
Tél: 04 92 44 39 00
Email: secretariat@SyME05.fr
Site internet: www.syme05.fr



Réduction des factures, maîtrise des consommations, investissements dans la production d'énergies renouvelables. La chambre d'agriculture vous accompagne dans :

- les diagnostics énergétiques,
- les simulations de dépense/recettes sur 20 ans dans le cas d'une installation photovoltaïque,
- la méthanisation.
- l'accompagnement filière bois énergie

Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes
8 Ter, rue du Capitaine de Bresson
05010 GAP
Tél: 04 92 52 53 00
Email: chambre05@hautes-alpes.chambagri.fr

LES BÂTIMENTS AGRICOLES DANS LE PAYSAGE DES HAUTES-ALPES

À qui s'adresser ?

De nombreux professionnels peuvent, par leurs connaissances et compétences, chacun à des moments précis, vous accompagner et vous donner des conseil adaptés. Voyez ces rencontres comme un gain de temps sur le long terme.

Mon projet agricole



La Chambre d'Agriculture vous apportera des conseils techniques et économiques afin de rationaliser votre travail tout en respectant les réglementations en vigueur.
Vous pourrez également être accompagné dans le montage des dossiers administratifs (demande de subventions, statut de l'élevage...).

Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes
8 Ter, rue du Capitaine de Bresson
05010 GAP
Tél: 04 92 52 53 00
Email: chambre05@hautes-alpes.chambagri.fr



Si vous avez un projet de bâtiment d'élevage, La Maison Régionale de l'Élevage vous prodiguera un conseil en architecture et aménagements intérieurs afin de tendre vers une qualité optimale de la construction.

MRE PACA
570 Avenue de la libération
04100 MANOSQUE
Tél: 04 92 72 24 62
Email: archimre@mre-paca.fr
Site internet: www.evise.fr

La qualité architecturale et paysagère de mon bâtiment



Vous souhaitez :

- Des conseils et des informations sur la réglementation applicable à votre projet,
- Des pistes, des solutions quant à la composition d'ensemble de votre bâtiment, l'intégration au site...

Les conseils du CAUE 05 sont gratuits et nécessitent la prise d'un rendez-vous au préalable. Les permanences des architectes ont lieu dans différentes communes du département (Serres, Gap, Embrun, Briançon).

CAUE 05
1, avenue Alexandre Didier
BP 55
05200 EMBRUN
Tél : 04 92 43 60 31
Site internet : www.caue05.com



**ORDRE
DES
ARCHITECTES**

Pour trouver un architecte qui pourra réaliser l'étude et suivre l'avancée de votre projet.

Ordre des architectes PACA
12 Boulevard Thurner
13006 MARSEILLE
Tél: 04 96 12 24 00
Email : ordredesarchitectes@croapaca.fr



Si vous avez un projet de bâtiment d'élevage, La Maison Régionale de l'Élevage vous prodiguera un conseil en architecture et aménagements intérieurs afin de tendre vers une qualité optimale de la construction.

MRE
570, Avenue de la libération
04100 MANOSQUE
Tél: 04 92 72 24 62
Email : archimre@mre-paca.fr



Matériaux

Pour vos projets de bâtiments agricoles, pensez bois local !
La certification Bois des Alpes, cherche à valoriser les bois alpins sur le marché du bois de construction en proposant un suivi et un respect des normes depuis la récolte jusqu'à l'utilisateur final.

Pour répondre à vos questions sur les solutions techniques, les produits bois et la ressource forestière locale :

Bois des Alpes
256 rue de la République
73000 CHAMBÉRY
Tél : +33 (0)4.79.96.14.67
Site Internet : <http://boisdesalpes.net/>

Formations

Vous souhaitez vous former au métier d'agriculteur, vous perfectionner ? Prenez contact auprès de l'ADFPA (Association Départementale pour la Formation et le Perfectionnement des Agriculteurs des Hautes Alpes).

ADFPA
10 rue des Silos
05000 Gap
Téléphone 04 92 52 15 15
Email : adfpa@adfpa05.fr

L'Unité Départementale de l'Architecture du Patrimoine (UDAP) intervient sur les projets situés en espace protégé.

Si vous êtes concerné, prenez rendez-vous auprès de l'Architecte des Bâtiments de France qui vous indiquera ses préconisations en matière architecturale.

UDAP
Cité administrative Desmichels
BP 1607
05016 GAP
Tél: 04 92 53 15 30

